

# Fiche de poste

## GRUPE HOSPITALIER : AP-HP CENTRE - UNIVERSITÉ DE PARIS

### ÉTABLISSEMENT(S)

7 établissements : Broca La Collégiale / Cochin /Corentin Celton /HEGP /Hôtel Dieu/ Necker –Enfants Malades\* / Vaugirard

### ADRESSE(S) : Groupe Hospitalier Necker-Enfants Malades

Adresse : 149-161 rue de Sèvres  
75743 Paris Cedex 15

Téléphone : Tél. : 01 44 49 40 00

Accès : Métro ligne 10 et 13 ; station Duroc  
Métro ligne 6 Sèvres ; station Lecourbe - Pasteur  
Métro ligne 12 ; station Falguière

Bus 39, 70, 82, 87, 89, 92

### PERSONNE À CONTACTER

Nom : Delphine PROME

Fonction : Secrétaire à la Direction des Soins

Téléphone : 01 44 49 41 07

Courriel : [delphine.prome@nck.aphp.fr](mailto:delphine.prome@nck.aphp.fr)

### DATE DE MISE A JOUR

10 janvier 2020

### INTITULÉ DU POSTE

Infirmier(ère) et Infirmier(ère) puériculteur (trice) dans le Service de Réanimation et Surveillance continue médico-chirurgicales pédiatriques

### MÉTIER

Infirmier(ère) et Infirmier(ère) puériculteur (trice)

### CODE MÉTIER

05C10 ou 0CR40

### GRADE

IDE et IPDE

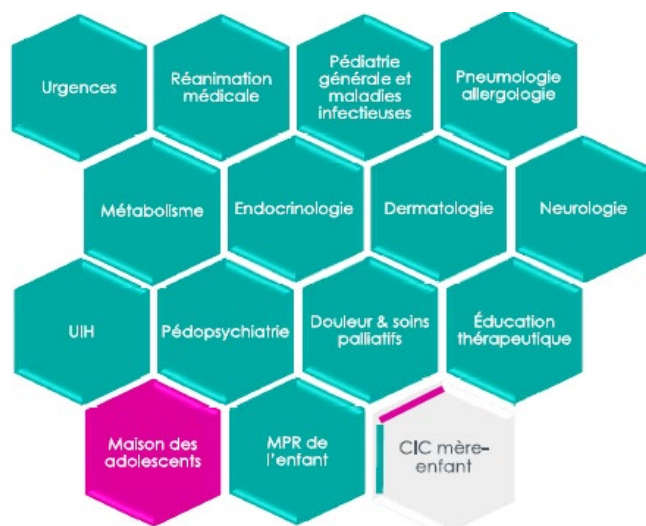
### STRUCTURE

### DMU

#### INTITULÉ

DMU Médecine de l'Enfant et de l'Adolescent

### ACTIVITÉ



CCH NCK

ETP médicaux seniors	137
ETP soignants	656
Lits hospit complète	168
Places HDJ	55
Budget (charges)	87 200 000€
Score SIGAPS 2013-2018	20 273
Publications valorisées MERRI 2013-2018	1 650

## SERVICE

### PRÉSENTATION

Le service se compose d'un plateau de 20 lits de réanimation et de 12 lits de surveillance continue médico-chirurgicale pédiatrique répartis sur 2 secteurs géographiques A et B.

Le service de réanimation traite des patients atteints de pathologies (médicales et/ou chirurgicales) nécessitant une suppléance artificielle et un monitoring de haut niveau ainsi qu'une surveillance médicale et paramédicale 24h/24.

L'unité de surveillance continue prend en charge les malades qui nécessitent une observation clinique et biologique répétée et méthodique, en raison de la gravité de leur état ou du traitement qui leur est appliqué (décret n°2002-466 du 5 avril 2002).

Le personnel paramédical est poly compétent sur les 2 secteurs de réanimation et surveillance continue.

Le service assure des fonctions de soins, d'enseignement et de recherche

### COMPOSITION DE L'EQUIPE

* <b>PM</b>	Chef de service : <b>Pr S. RENOLLEAU</b>	* <b>PNM</b> :	1 CSS : <b>Mme F. EGROT</b>
	6 PH		3 CS
	6 CCA ou PHC		82 IDE/IPDE
	10 internes		46 AS/AP
			2 AMA
			2,5 psychologues
			1 Assistante sociale

## LIAISONS

### HIERARCHIQUES

<b>Coordonnateur de soins</b> : Mr Philippe <b>MAURICE</b> .....	Téléphone : 01 44 49 41 07 .....	Mail : <a href="mailto:philippe.maurice@aphp.fr">philippe.maurice@aphp.fr</a>
<b>CP DMU</b> : Mme Fabienne <b>DARCHEN</b> .....	Téléphone : 01 44 49 47 95 .....	Mail : <a href="mailto:fabienne.darchen@aphp.fr">fabienne.darchen@aphp.fr</a>
<b>Cadre supérieur RH</b> : Mme Valérie <b>PERRIER</b> .....	Téléphonie : 01.44.49.60.03.....	Mail : <a href="mailto:valerie.perrier@aphp.fr">valerie.perrier@aphp.fr</a>
<b>Cadre supérieur</b> : Mme Françoise <b>EGROT</b> .....	Téléphone : 01 44 49 56 52 .....	Mail : <a href="mailto:francoise.egrot@aphp.fr">francoise.egrot@aphp.fr</a>
<b>Cadres de santé</b> : Mme Aurélie <b>GOUNET</b> .....	Téléphone : 01 42 19 28 50 .....	Mail : <a href="mailto:aurelie.gounet@aphp.fr">aurelie.gounet@aphp.fr</a>
Mme Élodie <b>MIRANDA</b> .....	Téléphone : 01 44 49 56 97 .....	Mail : <a href="mailto:elodie.miranda@aphp.fr">elodie.miranda@aphp.fr</a>
Mme Marie-Laure <b>PASCAL</b> .....	Téléphone : 01 87 89 29 03 .....	Mail : <a href="mailto:marie-laure.pascal@aphp.fr">marie-laure.pascal@aphp.fr</a>

### FONCTIONNELLES

- Les équipes médicale et paramédicale
- L'ensemble des services de soins et des directions fonctionnelles de l'hôpital
- L'ensemble des services de la recherche et tous les médecins avec l'INSERM
- Les services techniques, biomédicaux et la pharmacie
- Les services logistiques et administratifs

## ACTIVITES

### Mission générale :

- Réaliser des soins infirmiers, afin de maintenir ou restaurer la santé de l'enfant en détresse vitale et l'accompagner avec sa famille tout au long de sa prise en charge sur chacun des secteurs de réanimation et surveillance continue.
- Ces soins concourent à la prévention, au dépistage, au traitement et à la recherche en s'inscrivant dans une démarche de continuité des soins.

### Missions permanentes :

- Prise en charge de 2 patients en réanimation et 4 patients en unité de surveillance continue :
  - Recueil des données cliniques, des besoins et des attentes de l'enfant et de son entourage
  - Établissement du projet de soins et de la planification des activités infirmières pour chaque patient
  - Réalisation, contrôle des soins infirmiers autour de l'enfant et de sa famille
  - Surveillance de l'évolution de l'état de santé des patients
  - Assistance technique lors de soins réalisés par le médecin
  - Information et éducation de l'enfant et de son entourage
  - Rédaction et mise à jour du dossier du patient
  - Accueil et encadrement pédagogique des stagiaires et des personnels placés sous sa responsabilité
  - Coordination et organisation des activités et des soins concernant un patient ou un groupe de patients pendant l'hospitalisation et lors de sa sortie
  - Réalisation d'études et de travaux de recherche et veille professionnelle
  - Gestion et contrôle des produits, des matériels et des dispositifs médicaux
  - Mise en œuvre des procédures d'élimination des déchets
- Activité de maintenance :
  - Vérification du chariot d'urgence
  - Vérification des fluides médicaux
  - Vérification des différents équipements médicaux utilisés pour le patient
  - Vérification des différents matériels utilisés pour le transport des patients
  - Entretien, nettoyage de l'environnement du patient (tout le matériel et le mobilier de la chambre).

## QUOTITE DE TRAVAIL ET ORGANISATION DE TRAVAIL

- 12h de jour ou de nuit ; 1 WE/2 ; alternance 2 mois de jour / 2 mois de nuit
- Congés annuels et autres absences régulières négociés avec l'encadrement

## PRE-REQUIS

- Formation et/ou qualification  
Grade requis : Infirmier(e) diplômé(e) d'état ou Infirmier(e) puériculteur (trice) diplômé(e) d'état.

## COMPETENCES ATTENDUES

### SAVOIR FAIRE REQUIS

- *Créer une relation de confiance avec le patient et son entourage*
- *Planifier et organiser son temps avec l'AS ou l'AP et le médecin dans le cadre du travail d'équipe*
- *Évaluer la qualité des pratiques et les résultats des soins infirmiers*
- *Dispenser des soins curatifs, palliatifs, préventifs qui sont de nature technique, relationnelle et éducative dans le respect des règles professionnelles*
- *Savoir identifier les situations d'urgence et mettre en place les actions adaptées*
- *Mettre à jour ses connaissances professionnelles*
- *Élaborer et utiliser des protocoles de soins concernant le rôle infirmier*
- *Analyser et synthétiser les informations permettant la prise en charge de l'enfant et la continuité des soins.*

### CONNAISSANCES ASSOCIEES

- *Connaissances des règles professionnelles*
- *Connaissances et applications des actes professionnels*
- *Plan de formation interne au service*

### QUALITES REQUISES :

- *Bonne maîtrise des gestes techniques*
- *Sens de l'organisation, ordre, méthode et rigueur*
- *Qualités humaines et relationnelles : sens de l'accueil, de l'écoute*
- *Esprit d'équipe et qualités relationnelles*
- *Dynamisme*
- *Curiosité professionnelle*
- *Disponibilité, assiduité, ponctualité*
- *Sens de l'initiative et esprit d'analyse*
- *Sens des responsabilités et conscience professionnelle*
- *Capacité d'adaptation rapide*

### GESTION DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- Risques professionnels liés aux activités :
  - *risque d'A.E.S.*
  - *Risque de lombalgie*
- Mesures de prévention prises face à ces risques :
  - *Respect de la réglementation en vigueur sur O.P.C.T.*
  - *Cf. Cahier de risques (DU)*

### SURVEILLANCE MEDICALE

« Selon le calendrier vaccinal en vigueur être à jour des vaccins obligatoires pour les personnels des établissements de santé ».

« Le médecin du travail déterminera les modalités de la surveillance médicale nécessaire sur ce poste, modalités auxquelles le titulaire du poste devra se conformer ».